

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 86 (1989)
Heft: 12

Buchbesprechung: Lu pour vous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LU POUR VOUS

L'article qui suit a été repris de la *Belgique apicole*. Il est à mon avis très instructif pour la promotion et l'avenir de l'apiculture, aussi bien en Belgique qu'en Suisse.

La formation en apiculture

par H. Guerriat, Ecole d'apiculture du Sud-Hainaut

Les exigences de l'apiculture

Jadis, alors que l'environnement n'avait pas encore subi les attaques incessantes de l'homme, l'apiculture était florissante et largement répandue dans les campagnes. La conduite d'un rucher où les colonies étaient logées dans des cloches ne nécessitait que peu de connaissances : à l'automne, on sacrifiait les populations les plus faibles qui ne passeraient pas l'hiver et les populations les plus fortes qui contenaient le plus de miel. Par la suite, on logea les colonies dans des ruches à cadres mobiles mais les récoltes continuèrent d'être naturellement abondantes. A l'époque, l'apiculteur avait de son métier une connaissance très empirique et il conduisait son élevage selon des règles établies par les usages et la tradition.

Mais la démographie croissante, l'urbanisation, l'intensification de l'agriculture, etc., entraînèrent une diminution drastique de la flore mellifère qui eut raison de cette apiculture traditionnelle et naturellement productive. Aujourd'hui, l'abeille est devenue dépendante de l'homme : la plus grande partie des colonies d'abeilles en Europe occidentale vivent dans les ruchers des apiculteurs. Heureusement, les connaissances scientifiques et techniques sur l'abeille ont beaucoup évolué ; en fait, une véritable zootechnie de l'abeille a vu le jour. Celle-ci agit selon trois axes principaux : le premier concerne les conditions de milieu comme l'alimentation, la ruche, l'hygiène et les conditions sanitaires ; le deuxième concerne le potentiel génétique de l'abeille et son amélioration ; quant au dernier, il concerne l'apiculteur lui-même, sa capacité à organiser son travail et à maîtriser les techniques d'élevage. Aujourd'hui, à la différence de ce qui se passait autrefois, on ne peut plus s'improviser apiculteur, mais on doit le devenir et apprendre son métier !

Malheureusement les chemins qui conduisent à l'apiculture ne rencontrent pas toujours cet impératif : souvent on devient apiculteur un peu par hasard, par exemple en recevant en héritage les ruches d'un parent ; on se trouve ainsi confronté dès le premier jour à toutes les exigences de la conduite d'un rucher, souvent démunis et ne sachant que faire. Et même si la décision de devenir apiculteur est réfléchie, le débutant manque souvent du minimum d'information indispensable pour mener son entreprise à bonne fin. Pourtant, répétons-le, pratiquer une apiculture performante ne s'improvise pas.

Gérer sa formation apicole

Une bonne formation apicole ne peut s'acquérir du jour au lendemain ; tout au plus peut-on accélérer le processus d'apprentissage. Cette formation se développe en effet dans deux directions : la première concerne les connaissances théoriques de base comme la biologie de l'abeille, la flore mellifère et les notions techniques indispensables telles que la législation, la conduite des ruches, la pathologie, etc. La seconde direction vise une formation principalement pratique et ici, l'expérience personnelle est un facteur essentiel de progrès. Le débutant devra d'abord apprendre à réaliser les différentes opérations de conduite d'un rucher, mais il devra aussi acquérir des aptitudes particulières comme un sens aigu de l'observation, la

Fig. 1. Organigramme d'un cours d'apiculture.

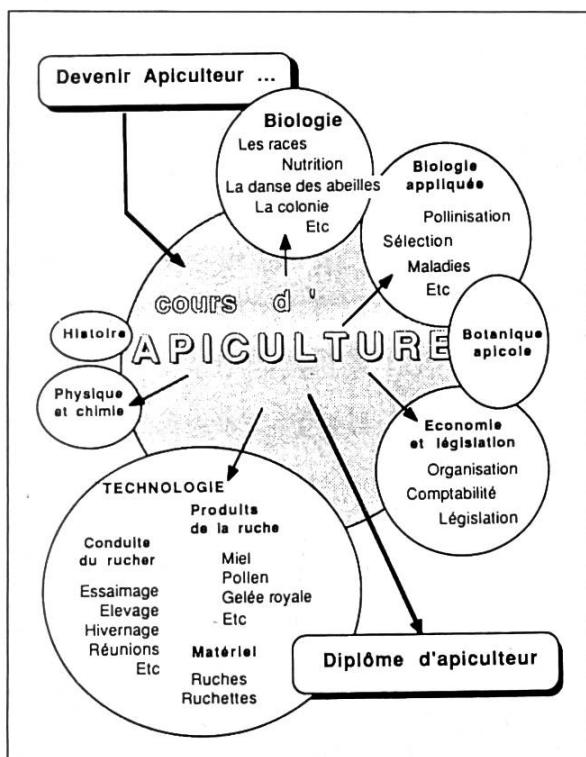
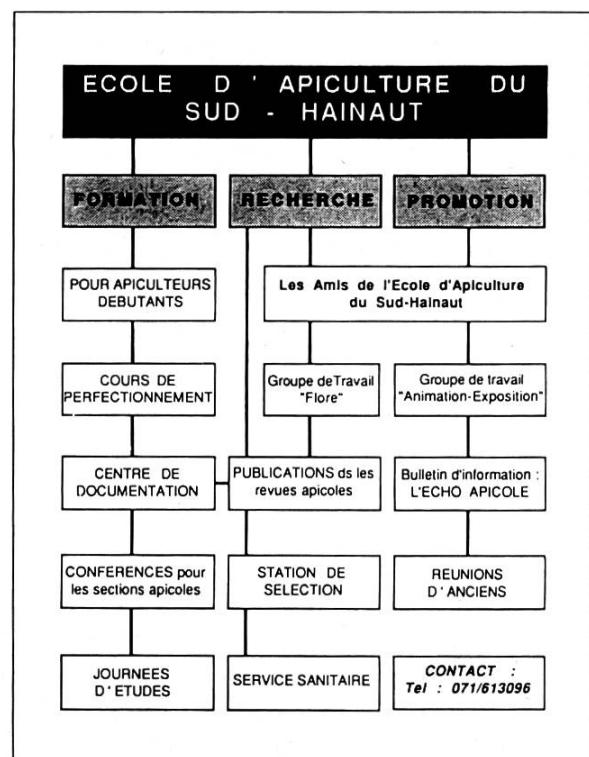


Fig. 2. Organigramme de l'Ecole d'apiculture du Sud-Hainaut.



capacité d'appliquer ses connaissances théoriques aux multiples situations imprévues qui ne manqueront pas de se présenter, et enfin, le sens du contact et de la communication avec les abeilles.

Compte tenu de ce qui précède, l'idéal est bien entendu de s'inscrire à un cours d'apiculture. Chaque cours représente une formation complète et équilibrée (fig. 1) où l'étudiant pourra acquérir en un minimum de temps les connaissances de base, aussi bien lors des cours théoriques que lors des démonstrations pratiques ; il aura également l'occasion de s'initier personnellement à la manipulation des abeilles et de rencontrer de nombreuses personnes compétentes pour le conseiller.

A condition de réussir l'examen final, il se verra délivrer un certificat d'apiculteur.

La fin des cours n'est qu'une étape dans la formation. Il peut être intéressant de se faire parrainer par un apiculteur chevronné mais de toute façon, il faut continuer d'entretenir des contacts avec d'autres apiculteurs et cela est très facile par le biais des associations apicoles. Avant de s'inscrire dans une section apicole, il est utile de s'enquérir de son programme d'activités ; certains organisent plusieurs conférences par an, alors que d'autres se contentent d'encaisser les cotisations... La lecture des livres et revues spécialisées permet aussi de poursuivre cette formation et de se tenir au courant, mais l'essentiel viendra probablement de la moisson d'observations nouvelles qu'amènera chaque saison apicole et qui viendront enrichir l'expérience de celui qui les a réalisées.

Cours, rucher-école et école d'apiculture

Eh oui ! pour ceux qui ne le sauraient pas encore, tout cela existe chez nous. Le Ministère de la Communauté française subsidie l'enseignement apicole. Dans les faits, cela se traduit par l'organisation de cours, journées d'étude ou conférences. Les cours ont lieu le week-end et, bien entendu, il ne s'agit pas d'un enseignement à temps plein.

Chaque fédération provinciale organise au moins un cours d'apiculture, même si dans la province de Liège, cet unique cours est un cours par correspondance. La politique suivie par les fédérations est donc différente d'une province à l'autre. Parfois, le cours est itinérant : il se donne dans une région pendant un ou deux ans, puis on change de région. Ailleurs, les cours se donnent au même endroit pendant de nombreuses années, parfois plus de vingt ans... Cela procure l'énorme avantage de pouvoir «s'installer» et de pouvoir profiter ainsi des potentialités locales.

Chaque rucher a son histoire et sa spécificité qu'il n'est pas possible de détailler ici. Je prendrai seulement comme exemple l'Ecole d'apiculture du Sud-Hainaut établie par la fédération du Hainaut en 1983 dans la région de

Chimay. Depuis, elle a pu se structurer et offrir un maximum de services aux apiculteurs (fig. 2). La densité de population y est faible, c'est vrai, mais les potentialités apicoles sont importantes ; d'autre part, la région est très diversifiée sur le plan climatique, géologique et botanique, ce qui amène autant de situations apicoles différentes. Un centre d'enseignement était donc le bienvenu. Dans le cadre de l'Année européenne de l'environnement, ce centre a obtenu une subvention pour la construction d'un rucher couvert.

Si le rôle de l'école est de former des apiculteurs, elle a également pour objectif la promotion de l'apiculture auprès du grand public ; elle jouit pour cela d'une implantation de choix, puisque le rucher est installé dans la réserve naturelle du lac de Virelles où plus de 50 000 visiteurs passent chaque année. C'est le groupe « animations » de l'association des anciens qui organise chaque année des rencontres avec les visiteurs de la réserve. Notons que cette association n'est pas une section apicole et que tous les apiculteurs de l'école sont membres de la section de leur choix, le plus souvent dans leur région et leur province respectives.

Rappelons que des centres comme celui de Chimay, il en existe beaucoup en Belgique et que chaque apiculteur a la possibilité d'assurer sa formation dans les meilleures conditions : ce n'est ni un luxe, ni du superflu, c'est un devoir ; en apiculture, plus personne n'a le droit d'être incompté !

Un piège pour le varroa («La Recherche», oct. 89)

Nous l'avions déjà annoncé : des chercheurs de l'INRA et du CNRS à Bures et Gif-sur-Yvette ont réussi à isoler un mélange de substances sécrétées par les larves d'abeilles, capables d'attirer le varroa, ce redoutable vampire qui menace les abeilles (voir «Abeilles en péril : la lutte s'organise» dans «La Recherche» d'avril 1989). Leurs travaux viennent d'être publiés (Y. Le Conte et al., «Science», 245, 638, 1989). Ils montrent qu'il s'agit d'un mélange banal d'esters méthyliques et éthyliques d'acides gras «ordinaires». Certains, comme le palmitate de méthyle, se sont révélés très attractifs pour les varroas. Bien qu'il s'agisse de produits simples et disponibles commercialement, ces esters n'avaient pas encore été décrits comme produits naturels. On ne les retrouve pas dans la cire, mais seulement dans les larves, surtout celles des faux bourdons. Le développement d'objets imprégnés de ces produits est en cours chez Rhône-Poulenc. Ils devraient permettre aux apiculteurs de déceler les invasions et d'attirer les varroas vers des leurres toxiques. Enfin un espoir de lutte efficace !